

# Traité de la croyance de At-Tahawiyy

(Matnou 3Aqidati t-Tahawiyyah)



Par le nom de Allah le Très-Miséricordieux, le Miséricordieux

Le grand savant Houjjatou l-Islam Abou Ja3far Al-Warraq  
**At-Tahawiyy** (227 - 322 H) **a dit** en Egypte,  
que Allah lui fasse miséricorde :

**Ceci est l'énoncé de la présentation de la Croyance de Ahlou s-Sounnah wa l-Jama3ah** selon la voie des savants de la communauté :  
*Abou Hanifata n-Nou3man Ibnou Thabit Al-Koufiyy, Abou Youçouf Ya3qoub Ibnou 'Ibrahim Al-'Ansariyy et Abou 3Abdi l-Lah Mouhammad Ibnou l-Haçan Ach-Chaybaniyy, que l'agrément de Allah soit sur eux tous.*

C'est l'énoncé de ce qu'ils ont eu pour croyance concernant les fondements de la religion, croyance dont ils seront redevables envers le Seigneur des mondes.

1. Nous disons au sujet de la croyance en l'unicité de Allah, en ayant cela pour croyance par la réussite que Allah accorde : Certes Allah est unique, Il n'a pas d'associé
2. et rien n'est tel que Lui,
3. rien ne Le rend incapable,
4. il n'y a pas d'autre Dieu que Lui,
5. Il est éternel exempt de début, éternel exempt de fin,
6. Il ne s'anéantit pas et ne périt pas ;
7. n'a lieu que ce qu'Il veut,

- 8.** les illusions ne L'atteignent pas, les raisons ne Le conçoivent pas,
- 9.** Il n'a aucune ressemblance avec les créatures,
- 10.** vivant Il ne meurt pas, éternel Qui ne s'anéantit pas, Il ne dort pas,
- 11.** créateur sans besoin, pourvoyeur sans charge,
- 12.** Il fait mourir sans crainte, Il fait ressusciter sans difficulté,
- 13.** Il est de toute éternité exempt de début avec Ses attributs, avant l'existence de Ses créatures ; par l'existence de Ses créatures, Il ne s'est pas accru de quelque chose qui n'ait pas fait partie de Ses attributs avant que Ses créatures n'existent. Tout comme Il est éternel attribué de Ses attributs, exempt de début, de même Il est éternel attribué de Ses attributs, exempt de fin.
- 14.** Ce n'est pas après la création des créatures qu'Il a acquis le nom de Créateur, ni en donnant le début à la création qu'Il a obtenu le nom de Créateur.
- 15.** Il est attribué de la souveraineté sur les créatures de toute éternité sans qu'il y ait de créatures sujettes à Sa souveraineté de toute éternité. Il est attribué de l'attribut de création de toute éternité sans qu'il y ait de créatures de toute éternité.
- 16.** Tout comme Il fait vivre les morts après les avoir fait vivre, Il mérite ce nom avant de les faire vivre. De même, Il mérite le nom de Créateur avant le fait qu'ils soient créés.
- 17.** Tout ceci du fait qu'Il est sur toute chose tout puissant. Toute chose a besoin de Lui et toute chose Lui est facile. Il n'a besoin de rien. Rien n'est tel que Lui et Il est Celui Qui entend et Qui voit.
- 18.** Il crée les créatures conformément à Sa science.
- 19.** Il leur prédestine des destinées
- 20.** et leur fixe des échéances.
- 21.** Rien ne Lui échappe avant qu'Il les crée. Il sait ce qu'elles font avant de les créer.
- 22.** Il leur ordonne l'obéissance envers Lui et leur interdit la désobéissance envers Lui.

**23.** Toute chose a lieu selon Sa prédestination et Son vouloir. Son vouloir se réalise absolument ; les esclaves n'ont de vouloir que ce qu'Il veut pour eux. Ce qu'Il veut pour eux a lieu et ce qu'Il ne veut pas n'est pas.

**24.** Il guide Qui Il veut ; Il préserve et sauve par grâce ; Il égare qui Il veut, Il crée la perdition et éprouve par justice.

**25.** Tous agissent selon Son vouloir entre Sa grâce et Sa justice.

**26.** Il est exempt des opposants et des semblables.

**27.** Rien ne repousse Sa prédestination. Rien ne revient sur Son arrêt, et rien n'a le dessus sur Sa prédestination.

**28.** Nous avons cru en tout cela et nous avons eu la ferme certitude que tout est de Sa part.

**29.** D'autre part nous disons que Mouhammad ﷺ est Son esclave élu, Son prophète honoré et Son messenger agréé

**30.** et qu'il est le Dernier des prophètes, l'Imam des pieux, le Maître des messagers et le Bien-aimé du Seigneur des mondes.

**31.** Toute prétention d'une prophétie après sa mission de prophète ne provient que de l'hérésie et des passions.

**32.** Il est l'envoyé au commun des jinn et à la totalité des humains avec la vérité, la bonne guidée, la lumière et les clartés.

**33.** Le Qour'an est la parole de Allah, c'est une parole qui a été révélée de Sa part, qui est sans comment. Il a descendu le Qour'an par révélation à Son messenger. Les croyants ont réellement cru en la véracité du Qour'an. Ils ont eu la certitude qu'il est la parole de Allah ta3ala véritablement, qu'il n'est pas créé comme la parole des humains Celui qui l'entend et prétend que c'est la parole des humains est devenu mécréant, Allah le blâme, le rabaisse et le menace de l'enfer puisqu'Il dit ce qui signifie : **"Je le ferai brûler en enfer"** [S.74 - V.26]. Du moment que Allah menace de l'enfer celui qui dit ce qui signifie : **"Ceci n'est que la parole des humains"** [S.74 - V.25], nous avons su et nous avons eu la certitude que c'est la parole du Créateur des humains et qu'elle n'a pas de ressemblance avec la parole des humains.

**34.** Celui qui qualifie Allah par une des significations des humains est certes devenu mécréant. Celui qui observe bien cela en tirera les conséquences et se sera éloigné de ce qui est semblable à la parole des mécréants, il aura su que Allah avec Ses attributs n'est pas tel que les humains.

**35.** La vision de Allah est une vérité accordée aux gens du paradis, sans qu'ils connaissent Sa réalité, sans comment, tout comme l'a formulé le Livre de notre Seigneur ce qui signifie : "**Les visages ce jour-là seront resplendissants, ils verront leur Seigneur**". [S.75 - V.22, 23] Son explication est conforme à ce que Allah ta3ala agrée et sait. Tout ce qui nous est parvenu à ce sujet dans le hadith sûr d'après le Messager ﷺ est tel qu'il l'a dit, le sens étant conforme à ce qu'il a visé. Nous n'abordons pas ce sujet en faisant des interprétations selon nos avis personnels ni en s'imaginant quelque chose selon nos passions. En effet, ne s'est sauvé dans sa religion que celui qui s'est soumis et a accepté sans rébellion ni opposition ce qui est parvenu de Allah 3azza wa jall et ce qui est parvenu de Son messenger ﷺ, qui s'en sera remis concernant la connaissance de ce qui n'est pas explicite pour lui à qui en a la connaissance.

**36.** La personne ne sera sauvée dans l'Islam qu'avec le contentement et la soumission. Celui qui cherche la connaissance de ce qui lui est impossible de connaître, celui dont la compréhension ne s'est pas satisfaite du contentement, ce qu'il recherche lui aura voilé la croyance pure en l'unicité, la connaissance claire et la foi correcte. Il oscillera entre la mécréance et la foi, la croyance en la vérité et le démenti, entre la reconnaissance et le reniement, il sera sujet aux mauvaises suggestions, perdu, en état de doute, sans être ni un croyant ferme en la vérité ni quelqu'un qui réfute dans le démenti.

**37.** La foi en la vision de Allah accordée aux gens du paradis n'est pas valable pour celui qui la considère selon ses illusions ou qui l'interprète à sa manière. En effet l'interprétation de la vision comme l'interprétation de toute signification attribuée à la divinité se fait en délaissant la mauvaise interprétation et en s'attachant au contentement de ce qui est parvenu, voilà sur quoi se fonde la religion des musulmans. Celui qui ne se garde pas de la négation des attributs et de l'assimilation aura glissé et n'arrivera pas à avoir la croyance en l'exemption de Allah de toute ressemblance avec les créatures. En effet, notre Seigneur jalla wa 3ala a pour attribut les attributs de l'unicité, Il est qualifié des qualificatifs de l'unicité. Aucune des créatures n'a d'attributs semblables aux Siens.

**38.** Il est exempt des limites, des extrémités, des côtés, des membres ou des organes. Il n'est pas délimité par les six directions contrairement à la totalité des créatures.

**39.** L'Ascension est une réalité et le Prophète ﷺ a effectivement été transporté de nuit. Il a été élevé au ciel, par sa propre personne à l'état d'éveil puis vers les endroits élevés que Allah a prédestinés. Allah l'a honoré par ce qu'Il a voulu et Il lui a révélé ce qui signifie : "**Le coeur n'a pas menti sur ce qu'il a vu**". Que Allah l'élève davantage en degré dans

l'au-delà et ici-bas et qu'Il préserve sa communauté de ce qu'il craint pour elle.

**40.** Le bassin par lequel Allah ta3ala l'a honoré en tant que secours pour sa communauté est une réalité.

**41.** L'intercession qu'il a réservée pour elle est une réalité, tout comme cela a été rapporté dans les nouvelles qui sont parvenues.

**42.** Le pacte que Allah ta3ala a pris de 'Adam et de sa communauté est une réalité.

**43.** Allah ta3ala sait de toute éternité le nombre de ceux qui entreront au paradis et le nombre de ceux qui entreront en enfer, dans leur totalité. Ce nombre n'augmente pas et ne diminue pas.

**44.** Il sait aussi de toute éternité les actes qu'ils feront, à chacun d'eux il lui est facilité les choses pour lesquelles il a été créé. La rétribution sera en fonction des actes de l'esclave à la fin de sa vie. L'heureux dans l'au-delà, c'est celui qui est heureux par la prédestination de Allah ta3ala. Et le malheureux dans l'au-delà, c'est celui qui est malheureux par la prédestination de Allah ta3ala.

**45.** Le fondement de la destinée est un secret de Allah ta3ala envers Ses créatures, aucun ange de degré élevé ni aucun prophète envoyé n'en a eu connaissance. Le vain approfondissement et la réflexion sur ce sujet est un moyen de courir à sa perte, une voie d'accès vers la privation et une marche donnant sur l'injustice. Que l'on soit sur ses gardes de toutes ses forces contre cela, qu'il s'agisse de la réflexion, des pensées ou des mauvaises suggestions à ce sujet. Allah ta3ala a en effet voilé la connaissance de la destinée à Ses créatures, Il leur a interdit d'y parvenir, tout comme Il dit ta3ala dans Son livre ce qui signifie : **"Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait mais eux le seront"** [S.21 - V. 23]. Celui donc qui demande : (Pourquoi fait-Il telle chose ?) aura rejeté le jugement du Livre et celui qui rejette le jugement du Livre fait partie des mécréants.

**46.** Voici l'ensemble des choses dont a besoin celui dont le cœur est illuminé par la foi et qui fait partie des croyants par la grâce de Allah ta3ala. C'est le degré de ceux qui sont versés dans la science. En effet la science est de deux sortes : une science qui se trouve chez les créatures et une science qui ne se trouve pas chez les créatures. Ainsi, renier la science qui se trouve chez les créatures est de la mécréance et prétendre détenir la science qui ne se trouve pas chez elles est de la mécréance. La foi n'est validée qu'en acceptant la science qui se trouve chez les créatures et en abandonnant la recherche de la science qui ne s'y trouve pas.

**47.** Nous croyons en la Table Préservée, au Calame et en tout ce qui y a été inscrit. Si les créatures s'unissaient toutes contre quelque chose que Allah ta3ala y a fait inscrire qu'elle existera, afin qu'elle n'existe pas, elles n'y pourraient rien. Et si elles s'unissaient toutes pour faire exister quelque chose que Allah ta3ala n'y a pas fait inscrire, elles n'y pourraient rien. Le calame a séché après avoir écrit ce qui doit avoir lieu jusqu'au jour du jugement. Ce qui a manqué à l'esclave ne devait pas l'atteindre et ce qui l'a atteint ne devait pas le manquer.

**48.** L'esclave doit savoir que Allah sait de toute éternité tout ce qui concerne toutes Ses créatures. Il leur a ainsi destiné cela d'une destinée parfaite qui n'est pas modifiée, qu'aucune de Ses créatures dans Ses cieux ou Sa terre ne contredit, ne révise ou n'enlève, ne change ou ne modifie, ne diminue ou n'ajoute. Ceci est un des piliers de la foi, un des fondements de la connaissance et de la reconnaissance de l'unicité de Allah ta3ala et de Sa divinité, comme Il le dit ta3ala dans Son Livre ce qui signifie : "**Il crée toute chose et lui prédestine une destinée.**" [s.54 - V.49] et Il dit ta3ala ce qui signifie : "**Ce dont Allah veut l'existence a lieu selon une destinée**" [S.33 - V. 38]. Malheur donc à celui qui se montrera rebelle envers Allah ta3ala au sujet de la destinée et qui aura eu le coeur malade pour y réfléchir, il aura cherché à atteindre par son illusion un secret caché pour scruter l'inconnaissable, il deviendra un calomniateur pécheur suite à ce qu'il en aura dit.

**49.** Le Trône et le Piédestal sont une réalité.

**50.** Il n'a pas besoin du Trône et de tout ce qui est en dessous.

**51.** Il englobe toute chose par la science, la domination et la souveraineté. Toute chose est concernée par Sa science et Sa puissance. Il a rendu Ses créatures incapables d'englober toute chose.

**52.** Nous attestons que Allah a fait de Ibrahim un khalil et que Allah a parlé à Mouça assurément, par acte de foi, en le reconnaissant et en s'y soumettant.

**53.** Nous croyons aux anges, aux prophètes, aux Livres descendus et aux messagers, nous témoignons qu'ils ont tous été sur la vérité claire.

**54.** Nous appelons musulmans croyants ceux qui s'orientent selon notre qiblah, tant qu'ils reconnaissent la véracité de ce avec quoi est venu le Prophète ﷺ, tant qu'ils croient en la vérité de ce qu'il a dit et a annoncé et qu'ils n'en renient rien.

**55.** Nous ne discutons pas au sujet de la réalité de Allah Lui-même ; nous ne débattons pas inutilement au sujet de la religion de Allah ;

**56.** nous ne débattons pas sans science au sujet du Qur'an. Nous témoignons qu'il est la parole du Seigneur des mondes, c'est l'Ange honnête qui est descendu avec et l'a enseigné au Maître des messagers Mouhammad ﷺ. C'est bien la parole de Allah ta3ala, aucune des paroles des créatures ne lui est équivalente, nous ne disons pas qu'il est créé. Nous ne contredisons pas la majorité des musulmans.

**57.** Nous ne déclarons pas mécréant quelqu'un des gens de la Qiblah en raison d'un péché qu'il aurait commis tant qu'il ne se le rend pas permis.

**58.** Nous ne disons pas qu'avec la foi aucun péché n'est nuisible pour celui qui le commet.

**59.** Nous espérons pour les croyants qui agissent en bien qu'Il leur pardonne et qu'Il les fasse entrer au paradis par Sa miséricorde mais nous ne pouvons pas le leur garantir et nous n'attestons pas qu'ils auront le paradis. Nous demandons le pardon pour les croyants qui ont mal agi et nous craignons pour eux le châtement mais nous ne les faisons pas désespérer de la miséricorde de Allah.

**60.** Croire (que tous les musulmans) être protégé du châtement de Allah et (que tous les musulmans) désespérer de la miséricorde de Allah, ces deux choses font sortir de la communauté de l'Islam. La voie de vérité est située entre ces deux pour les gens de la qiblah.

**61.** L'esclave ne sort de la foi qu'en reniant ce qui l'y a fait rentrer.

**62.** La foi consiste à reconnaître par la langue et à croire par le coeur.

**63.** Tout ce qui a été confirmé comme étant transmis par le Messenger de Allah ﷺ, que ce soit la Loi ou les autres informations est entièrement vrai.

**64.** La base de la foi constitue une seule et même chose et les gens de la foi sont par rapport à la base de la foi, tous égaux. La différence de mérite entre eux tient à la crainte et à la piété, à la contradiction des passions et à l'attachement à ce qui est le plus précautionneux.

**65.** Les croyants aiment tous le Très-Miséricordieux. Le plus honorable d'entre eux selon le jugement de Allah, c'est celui qui fait le plus preuve d'obéissance et qui œuvre le plus conformément au Qur'an.

**66.** La foi, c'est la croyance en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses messagers, au jour dernier et en la destinée, qu'elle soit du bien et du mal, de l'agréable ou du désagréable, de la part de Allah ta3ala.

**67.** Nous croyons fermement en tout cela. Nous ne faisons pas de discrimination entre aucun de Ses messagers, nous reconnaissons la véracité de tous concernant ce qu'ils ont transmis.

**68.** Les grands pécheurs de la communauté de Mouhammad ﷺ méritent l'enfer ; ils n'y resteront pas éternellement s'ils sont morts sur la croyance en l'unicité, même s'ils n'étaient pas repentants, une fois mort en ayant connu Allah et Son messager et en étant croyant. Ils sont sous Sa volonté et sujets à Son jugement : s'Il veut, Il leur pardonne et les excuse par Sa grâce, tout comme Il l'a cité 3azza wa jall dans Son Livre ce qui signifie : « **Il pardonne ce qui est en deçà à qui Il veut** » [S.4 - V.48]. S'Il veut, Il les châtie dans l'enfer par Sa justice, puis Il les en fait sortir par Sa miséricorde et l'intercession des intercesseurs parmi les gens de l'obéissance envers Lui. Il les fait par la suite parvenir dans Son paradis. En effet, Allah ta3ala préserve les gens qui L'ont connu et ne les rend pas dans les deux résidences comme ceux qui L'ont dénié, qui ont été privés de Sa bonne guidée et n'ont pas obtenu Sa protection. O Allah, Toi Qui protèges l'Islam et les gens de l'Islam, fais que nous persévérions sur l'Islam jusqu'à ce que nous venions à la mort en étant musulmans.

**69.** Nous considérons la prière valable derrière tout pieux ou tout grand pécheur des gens de la Qiblah, ainsi que la prière funéraire pour ceux d'entre eux qui meurent.

**70.** Nous ne déclarons aucun d'entre eux comme faisant partie des gens du paradis ni des gens de l'enfer. Nous ne déclarons aucun d'entre eux mécréant, associateur ou hypocrite tant que rien n'en est apparu sur eux. Nous remettons à Allah ta3ala la réalité de leurs fors intérieurs.

**71.** Nous ne considérons pas licite de brandir l'épée face à quiconque de la communauté de Mouhammad ﷺ sauf si c'est un devoir de le faire.

**72.** Nous ne considérons pas licite la rébellion contre nos imams et nos gouverneurs même s'ils font preuve d'injustice. Nous ne faisons pas d'invocations contre eux et nous ne délaissions pas l'obéissance envers eux. Nous considérons que l'obéissance envers eux fait partie de l'obéissance envers Allah 3azza wa jall et qu'elle est obligatoire tant qu'ils n'ordonnent pas de désobéissance. Nous faisons des invocations pour eux afin qu'ils obtiennent vertu et sauvegarde.

**73.** Nous suivons as-Sounnah wa l-Jama3ah et nous évitons la singularité, la divergence et la séparation.

**74.** Nous aimons les gens de la justice et de l'honnêteté et nous détestons les gens de l'iniquité et de la trahison.

**75.** Nous disons : « Allah sait plus que tout autre » au sujet de ce qui nous est confus de connaître.

**76.** Nous considérons permis de passer la main mouillée sur les khouff pendant le voyage et en-dehors du voyage, comme cela est parvenu dans le récit des faits et actes du Messenger et de ses compagnons.

**77.** Le pèlerinage et le Jihad ont cours en compagnie des gouverneurs musulmans, les pieux d'entre eux et les pervers, jusqu'à l'avènement de l'Heure ; rien ne les annulera ni ne les abrogera.

**78.** Nous croyons fermement aux Honorables scribes, Allah a fait d'eux des protecteurs pour nous.

**79.** Nous croyons fermement à l'Ange de la mort, chargé de retirer les âmes des mondes,

**80.** au supplice de la tombe pour celui qui le mérite, à l'interrogatoire du mort par Mounkar et Nakir dans sa tombe au sujet de son Seigneur, de sa religion et de son Prophète, conformément à ce qu'ont fait parvenir les récits rapportés du Messenger de Allah ﷺ et des compagnons, que Allah les agrée.

**81.** La tombe est un jardin des jardins du paradis ou un antre des antres de l'enfer.

**82.** Nous croyons fermement à la résurrection, à la rétribution des œuvres le jour du jugement dernier ainsi qu'à l'exposition des actes, à la récitation du livre des actes, à la récompense, au châtement, au pont et la balance.

**83.** Le paradis et l'enfer sont tous deux créés, ils ne s'anéantiront jamais et ne seront pas anéantis. Allah ta3ala a créé le paradis et l'enfer avant les créatures. Il leur a créé des habitants : ceux d'entre eux qu'Il veut seront au paradis par Sa grâce et ceux d'entre eux qu'Il veut seront en enfer par Sa justice. Chacun agira selon ce qui lui est destiné et ira vers ce qui a été créé pour lui.

**84.** Le bien et le mal sont prédestinés aux esclaves.

**85.** La capacité par laquelle l'acte se réalise indispensablement – considérée du point de vue de la réussite accordée par Allah qu'il n'est pas possible d'attribuer à la créature –, cette capacité-là est conjointe à l'acte. Quant à la capacité du point de vue de la santé, de la faculté d'agir, du fait d'être en mesure d'y arriver et du point de vue de l'intégrité des organes, cette capacité est préalable à l'acte et c'est à elle que se rapporte le réquisitoire. Il en est comme Il le dit ta3ala ce qui signifie :

**"Allah ne charge la personne que de dont elle est capable"**[S.2 - V.286].

**86.** Les actes des esclaves sont des créatures de Allah et une acquisition de la part des esclaves.

**87.** Allah ta3ala ne les charge que de ce qu'ils supportent. Ils n'auront à supporter que ce dont Il les a chargés. C'est cela la signification de (*la hawla wa la qouwwata 'il-la bi l-Lah*) « *Il n'est de protection et de force que par Allah* ». Nous disons : personne n'a de moyen d'éviter la désobéissance à Allah, personne ne peut faire aucun mouvement contraire et personne ne peut s'en détourner si ce n'est par l'aide de Allah. Et personne n'a de force pour accomplir l'obéissance à Allah et y persévérer si ce n'est par la réussite accordée par Allah.

**88.** Tout se passe selon la volonté de Allah ta3ala, conformément à Sa science, à Sa prédestination et à Sa destinée. Sa volonté domine toutes les volontés, Sa prédestination domine toutes les ruses. Il fait ce qu'Il veut et Il n'est absolument pas injuste ; Il est exempt de tout mal et de toute injustice, Il est exempt de tout défaut et de toute opprobre. **"Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait mais eux le seront"**[S.21 - V.23].

**89.** Il y a dans l'invocation des vivants et dans leurs aumônes un profit pour les morts.

**90.** Allah ta3ala exauce les invocations et satisfait aux besoins.

**91.** Il possède toute chose et nul ne Le possède. On ne se passe pas de Allah ta3ala même le temps d'un clin d'œil. Celui qui prétend se passer de Allah le temps d'un clin d'œil a fait de la mécréance et fait partie des gens de la perdition.

**92.** Allah fait parvenir le châtement et agrée mais pas comme le ferait l'une des créatures.

**93.** Nous aimons les compagnons du Messenger de Allah ﷺ et nous n'exagérons pas dans l'amour envers l'un d'entre eux. Nous ne nous innocentons d'aucun d'entre eux. Nous détestons celui qui les déteste et qui les mentionne autrement qu'en bien. Nous ne les mentionnons qu'en bien, les aimer fait partie de la religion, c'est un signe de foi et un acte de bienfaisance, les haïr est de la mécréance, une hypocrisie et une injustice.

**94.** Nous confirmons le Califat après le Messenger de Allah ﷺ, en premier lieu pour Abou Bakr As-Siddiq que Allah l'agrée, en raison de son mérite et de sa priorité sur toute la communauté, ensuite pour 3Oumar Ibnou l-Khattab que Allah l'agrée, ensuite pour 3Outhman que Allah l'agrée,

ensuite pour 3Aliyy Ibnou Abi Talib que Allah l'agrée. Ce sont eux les Califes bien guidés et les Imams de bonne guidée.

**95.** Nous témoignons que les dix que le Messager de Allah ﷺ a nommés et à qui il a annoncé le paradis auront le paradis conformément à ce que le Messager de Allah ﷺ a témoigné qu'ils auraient, sa parole étant véridique. Il s'agit de Abou Bakr, 3Oumar, 3Outhman, 3Aliyy, Talhah, Az-Zoubayr, Sa3d, Sa3id, 3Abdou r-Rahman Ibnou 3Awf, Abou 3Oubaydah Ibnou l-Jarrah qui est l'Honnête de cette communauté, que Allah les agrée tous.

**96.** Celui qui parle en bien au sujet des compagnons du Messager de Allah ﷺ, de ses épouses pures de toute souillure et de sa descendance purifiée de toute mécréance, celui-ci sera innocenté de l'hypocrisie.

**97.** Les savants du Salaf parmi les prédécesseurs et ceux qui les ont suivis parmi les successeurs sont les gens du bien et de la tradition. Les gens de la science et de la réflexion ne les ont mentionnés qu'en bien. Celui qui les mentionne en mal n'est pas sur la bonne voie.

**98.** Nous ne préférons aucun saint sur aucun des prophètes 3alayhimou s-salam et nous disons qu'un seul prophète est meilleur que tous les saints.

**99.** Nous croyons fermement à ce qui est venu au sujet de leurs prodiges et dont le récit a été rapporté d'une manière sûre par les gens dignes de confiance.

**100.** Nous croyons fermement aux signes annonciateurs de l'Heure, à savoir la sortie de l'imposteur, la descente du ciel de 3Iça le fils de Maryam 3alayhi s-salam. Nous croyons fermement au lever du soleil à partir de son couchant et à la sortie de la bête de la terre de là où elle se trouvera.

**101.** Nous n'accordons foi ni au devin ni au voyant ni à quiconque prétendant quelque chose qui contredise le Livre, la Sounnah ou l'Unanimité de la communauté.

**102.** Nous considérons que la Majorité est véridique et correcte et que la séparation est une déviation et une cause de châtement.

**103.** La religion que Allah agrée sur terre et au ciel est une seule et même religion : c'est la religion de l'Islam. Allah ta3ala dit ce qui signifie : **"Certes la religion que Allah agrée, c'est l'Islam"** [S.3 - V.19]. Et Il dit ta3ala ce qui signifie : **"J'agrée pour vous l'Islam en tant que religion"**[S.5 - V.3].

**104.** Elle est située entre l'outrance et la négligence, entre l'assimilation et la négation, entre le fatalisme/la croyance en la contrainte et la croyance que l'homme crée ses actes, entre se croire protégé du châtement et désespérer de la miséricorde.

**105.** Voilà notre religion, notre croyance en apparence et en réalité. Nous nous innocentons en prenant Allah à témoin, de tous ceux qui contredisent ce que nous avons mentionné et présenté ici. Nous demandons à Allah ta3ala de faire que nous persévérions sur la foi, qu'Il nous accorde de mourir sur elle et qu'Il nous préserve des différentes passions, des avis dispersés, des voies médiocres comme celle des mouchabbihah, des mou3tazilah, des jahmiyyah, des jabriyyah, des qadariyyah et d'autres parmi ceux qui ont contredit as-Sounnah wa l-Jama3ah et se sont alliés à l'égarement. Nous sommes innocents d'eux. Ils sont pour nous des égarés, des gens médiocres et c'est par Allah qu'est la préservation et la réussite.